



CENTRE GENEALOGIQUE DE VIENNE ET DE LA VALLEE DU  
RHÔNE

Maison des Syndicats 2, chemin des Aqueducs 38200  
Vienne

Site : <http://www.cgvr.org> Courriel : [secretariat@cgvr.org](mailto:secretariat@cgvr.org)

**Lundi 21 décembre 2020**

**à 14 heures**

**maison des syndicats**

**VIENNE**

**Présents : Martial PRE, Roger LIGONNET, Pierre BAULE, Renée MAGNAN, Renée TEYSSIER, Claude GIRARD, Michel RICHOUX, Mireille RICHOUX, Isabelle MIACHON, Marie Louise FLASSEUR, Pouvoir de Guy ASTRUC.**

**Excusé : Bernard CHAILLOUD.**

1 Point situation Covid : Nous ne pouvons que constater la situation et s'adapter en espérant que tous ,nous sortirons de cette pandémie en bonne forme .

2 Timbres fédé : Nous ne prendrons plus de timbres...papiers inutiles, difficulté de distributions, seulement 20% des associations en demandent ! Ils seront remplacés par un sticker envoyé par mail à l'occasion de l'adhésion.

3 Bulletins d'adhésions : Légèrement adaptés avec un moyen de paiement supplémentaire ils vous parviendront avec le bulletin de fin d'année.

4 Compte bancaire : Assujetti à des frais de gestion nous aurons un RDV début Janvier auprès du directeur de la Société Générale en cas de désaccord nous envisageons de changer d'agence bancaire.

- 5 Relevés : L'opération suit son cours et les mises à jour sont constantes et suivies avec attention.
- 6 Base de donnée propre à la Fédération Française de Généalogie ; La situation n'est pas simple et parfois tendue entre les associations et la fédé. Le CGVVR est ouvert mais dans un cadre bien précis et protecteur de notre travail.
- 7 Demandes et réponses de recherche par voie de mail : le mail sera transféré aux responsables de permanences qui feront connaître leurs réponses à l'ensemble du CA afin de ne pas disperser nos investigations.
- 9 Envoi postales revues : Ces envois ne feront plus l'objet d'un coût supplémentaire mais nous nous efforcerons de les distribuer au mieux (permanences, Assemblée Générale, Forum et Journée Nationale du Patrimoine).
- 10 Fond pour le Développement de la Vie Associative. : Une proposition de subvention nous est faite : le dossier sera instruit et transmis.
- 11 Commission de rédaction Toujours au travail et active Tous les sujets de parution sont les bienvenus pour les futurs numéros.
- 12 Permanences Bien perturbées, pas de changement pour Vienne... à Roussillon ce sera sur 2 jeudis durant l'année 2021. Dates et conditions (sur site et bulletin) entièrement liées à la situation COVID et aux mesures barrières gouvernementales bien sûr.